



## Compte-rendu de réunion

### Conseil Municipal du 19 mai 2015 à 20h30

**Présents** : Mmes Marie-Laure FRIEZ – Mélanie GANTHIER – Séverine HENRY –  
MM. Frédéric BLANC – Guy COURTOT – François DIOGUARDI – Patrick MUTSCHLER –  
Pascal PORTIER – Alex THOMAS – Régis VASSELET

**Procurations** : Jean-Pierre DEMARCHE à Pascal PORTIER

**Absents** : /

**Secrétaire de séance** : M. Pascal PORTIER

**Le compte-rendu de la réunion du 24 avril 2015 est adopté à l'unanimité.**

#### **Décision modificative n°1**

Lors du vote du Budget Primitif, la somme de 18102 € a été budgétisée au compte 2315 chapitre 23 pour réaliser des travaux de voirie sur 2 ans.

Lors de la saisie du Budget Primitif, la dépense a été affectée au chapitre 041 au lieu du chapitre 23.

La Trésorerie nous demande d'affecter la dépense au bon article, à savoir passer le montant de 18102 € du chapitre 041 au chapitre 23.

La décision modificative peut s'effectuer de la manière suivante :

- 18102 € au chapitre 041

+18102 € au chapitre 23

Ayant entendu l'exposé de Mme le Maire,

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la décision modificative telle que présentée.

#### **GRDF : convention pour compteurs communicants**

GrDF concessionnaire du réseau de gaz naturel sur la commune de BOTANS modernise le réseau avec l'installation des compteurs gaz communicants.

Depuis plusieurs années, les attentes des clients et des fournisseurs de gaz s'expriment en faveur d'une plus grande fiabilité du comptage, d'une augmentation de la fréquence des relevés pour une meilleure maîtrise des consommations, de la mise à disposition de données pour une facturation systématique sur index réels. Dans le même temps, les progrès technologiques offrent de nouvelles possibilités pour mieux suivre la consommation des clients et rapatrier leurs index de consommation.

Le Conseil Municipal doit se prononcer pour l'hébergement d'un concentrateur sur un bâtiment communal.

Ayant entendu l'exposé de Mme le Maire, les conseillers souhaitent avoir plus d'informations techniques.

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de reporter ce point et de demander à notre correspondant GRDF de participer à notre prochain Conseil Municipal afin de répondre aux questions des Conseillers. La proposition est acceptée par le Conseil Municipal.

### **Création de la rue des neufs Moulins**

Un nouveau projet agricole est en cours d'élaboration, pour cela il y a besoin d'avoir une adresse postale pour la future installation. Mme le Maire propose la création d'une nouvelle rue soit la « rue des neufs moulins » pour le chemin cadastré n° 10. La dénomination « Les neufs moulins » correspond au nom du lieu-dit. Après discussion, il ressort que la dénomination chemin est préférable à rue.

Un Conseiller fait remarquer que le chemin qui mène à la ferme en prolongement de la rue des sources ne possède pas de nom. Ce point sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la dénomination de « chemin des neufs moulins » pour le chemin cadastré n°10

### **Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Le vendredi 13 mars 2015, Mme le Maire a convoqué les membres de la commission PLU et les conseillers municipaux pour une présentation du PLU mis à jour par « Bureau Natura » pour la prise en compte des remarques formulées par la DDT, la chambre d'agriculture et le SCOT.

La version électronique du PLU a été transmise aux conseillers municipaux.

Il est précisé que les parcelles situées à la sortie du village et jouxtant DORANS ne peuvent pas être des zones AU suite à l'avis défavorable du S.C.O.T (Schéma de Cohérence Territoriale du territoire de Belfort), de la chambre d'agriculture et de la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires).

Ayant entendu l'exposé de Mme le Maire,

Avec 1 voix contre, 1 abstention et 9 voix pour, le Conseil Municipal approuve le plan local d'Urbanisme (PLU).

### **Questions et informations diverses**

**Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :** Une étudiante en formation à l'AFPA est venue faire un stage de deux semaines en Mairie. Il lui a été confié la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.

Le PCS a été présenté aux différents acteurs lundi 17 mai, le document a été transmis aux élus par voie électronique.

#### **Point sur les dossiers d'urbanisme en cours :**

1 nouveau permis de construire a été déposé.

La déclaration préalable pour les travaux de la salle des fêtes a été déposée.

## **Travaux, devis validés :**

Voierie (devis validé de 9095,18 € TTC) : La société Roger Martin a été choisie parmi les 3 entreprises ayant envoyé un devis. Le détail du contenu du devis a été présenté en expliquant que ces travaux sont urgents et doivent être réalisés en 2015.

Bornage VNF (devis validé de 1200 € TTC)

Photocopieur (devis validé de 3723,60 € **TTC**)

## **Travaux oléoduc sur la commune de Botans :**

Les travaux concernent l'oléoduc de l'OTAN situé au niveau de la voie rapide entre le pont qui mène à DORANS et la ferme agricole. Ces travaux font suite à un défaut de la canalisation située sous la voie rapide et consistent à remplacer environ 60 mètres de conduite. Les travaux sont prévus à partir du 18 mai pour une durée de 50 jours maxi.

Les travaux sont supervisés par l'OTAN et la DDE. Les entreprises effectuant les travaux sont toutes agréées et certifiées dans leurs domaines de compétences.

Lors de notre réunion avec les responsables de chantier et au vu de la proximité de la conduite de gaz et des habitations, nous avons posé des questions concernant les dangers que peuvent occasionner ce type de travaux bien spécifiques.

A savoir :

### **1. Les risques d'explosions :**

Réponse : Risques réduits à minima suite à la mise en place d'un Protocole de sécurisation validé par les services de l'état (Ex : il faut s'assurer qu'il n'y plus de pétrole ou gaz dans la conduite lors d'opération de soudure)

### **2. Les risques de radiations lors du contrôle des soudures :**

Réponse : Il est prévu la mise en place d'une zone de sécurité assurant une protection totale des risques de radiations des personnes et des animaux.

### **3. La malveillance :**

Réponse : Un service de gardiennage assurera en permanence la surveillance du site après les horaires de travail.

### **4. Les accès des chemins longeant la voie rapide :**

Réponse : L'accès des chemins sera libre aux personnes et aux engins agricoles. Le chantier est protégé par des barrières.

### **5. Les travaux sur les zones agricoles :**

Réponse : Les travaux effectués sur les zones agricoles seront sécurisés et indemnisés.

**Demandes de subventions (séisme au Népal, association enfants de rêves et d'espoir) :** Le Conseil Municipal maintient son souhait de ne soutenir que les Associations locales

**Sécurité routière dans le village :** Il est proposé de faire un relevé des vitesses excessives à partir du radar pédagogique situé à l'entrée du village côté DORANS. La présence des contrôles de gendarmerie sur la commune seront envisagés en fonction des résultats.

**RPI :** Construction du bâtiment pour la restauration et l'accueil périscolaire, les offres ont été validées le 18 mai 2015 par le Conseil Syndical du RPI, pour une somme totale de 580 475,96 € HT (694 249,25 € TTC) pour 304,90m<sup>2</sup>, soit un coût de 1903,82€ HT/m<sup>2</sup>. Le prix intègre 2 options : 1 cloison mobile ainsi que le système des volets roulants.

**Commission Fleurissement:** Les membres de la commission fleurissement ont fleuri le village samedi 16 mai, Mme le Maire remercie François DIOGUARDI ainsi que tous les bénévoles qui toute l'année embellissent notre village.

**Rénovation de la salle des fêtes :** le diagnostic amiante a été réalisé à partir de 10 prélèvements. Il n'y a présence d'amiante que dans l'ancien toit et le bardage extérieur.

**La séance est levée à 22h30**

**Fait à Botans, le 2 juin 2015**

**Mme le Maire,**

**Marie-Laure FRIEZ**